



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Françoise BRANGET : **Nouvelle Présidente-Déléguée du Consortium**

Le « Consortium International pour le Développement des Voies Navigables » est une association présidée, depuis fin 2011, par **Philippe Richert**, Président du Conseil Régional d'Alsace et ancien Ministre. Au-delà de la valorisation globale de la voie d'eau et du transport fluvial, le Consortium promeut également la branche Saône-Rhin Supérieur du projet « Saône-Moselle, Saône-Rhin ».

Depuis lors, la Présidence-déléguée était assumée par Bernard Bentz, Président des Ports de Mulhouse-Rhin, jusqu'au 27 novembre 2012. A cette date, le Conseil d'Administration a élu à ce poste, à l'unanimité, **Françoise Branget**, Conseillère Régionale de Franche-Comté et membre du Conseil d'Administration de la SNCF.

Le Président Richert se félicite tout particulièrement de l'élection d'une personnalité élue franc-comtoise, bien au fait des problématiques du transport, tout particulièrement, fluviales : Françoise Branget a notamment été rapporteuse du projet de loi relatif à l'organisation de Voies Navigables de France, projet de loi adopté le 11 janvier 2012.

Lors de sa récente mandature parlementaire, Françoise Branget a, en outre, fortement participé à la rédaction finale de la Loi du Grenelle de l'Environnement. En liaison avec d'autres parlementaires et, notamment Francis Grignon, Sénateur bas-rhinois, elle avait alors défendu avec pugnacité et succès la remise en scène, entérinée dans le texte définitif de la loi, de la liaison Saône-Rhin Supérieur, dans le cadre du nouveau projet « Saône-Moselle-Saône-Rhin ».

En parfaite coordination avec le Président Philippe Richert, Françoise Branget souhaite renforcer les activités du Consortium, dans le cadre spécifique de la relance du projet Saône-Rhin Supérieur. Dans cette perspective, l'accent sera particulièrement mis sur l'internationalisation du Consortium, par la mobilisation de nouveaux soutiens, principalement allemands et suisses.

Le Consortium souhaite rappeler son total soutien à la nécessité de poursuivre le maillage du réseau fluvial européen à grand gabarit. Pour l'avenir, il importe en particulier de confirmer l'achèvement des études en cours portant sur le projet « Saône-Moselle, Saône-Rhin » et de mener le débat public à son terme. Ce dernier, annoncé pour 2013, doit permettre d'apprécier l'opportunité et la faisabilité du projet d'interconnexion fluviale des bassins du Rhône et du Rhin et d'en déterminer la meilleure variante.

Le Consortium rappelle à cet égard son objectif de voir cette liaison fluviale mise en service à l'horizon 2025/2030.

12 décembre 2012 – 1/1